

Saison 2020/2021

Protocole sanitaire des adhérents

Musique

04-01-2021

Ce protocole est destiné aux adhérents participant aux activités et aux accompagnateurs.

- **Port du masque obligatoire pour tous à partir de 6 ans** (sauf instruments à vent, pendant la pratique uniquement), pour le chant port d'un masque transparent
- **Se laver les mains** avant et après la séance (apporter son propre gel)
- S'assurer que les enfants soient allés aux toilettes avant la séance pour éviter tout déplacement pendant l'atelier
- Maintenir une **distance de 1 m minimum** entre chaque participant pendant la séance
- **Eviter les contacts** entre les personnes présentes dans la salle
- Apporter un sac pour y ranger son manteau et ses affaires
- Apporter son propre instrument (pour les ateliers individuels et APC)
- Pour les instruments à vent apporter un chiffon pour essuyer les gouttelettes liées à la condensation
- **Arriver impérativement à l'heure de l'atelier et à l'heure de fin de l'atelier** (pour les parents) **et maximum 5 minutes avant : aucun stationnement ne sera possible dans la MJC en dehors de ce temps**
- A leur arrivée les adhérents attendent en dehors de la salle en respectant les distances et les matérialisations au sol jusqu'à ce que l'intervenant vienne les chercher. Eviter au maximum de toucher les poignées de porte.